

Réf: Dossier 401485

Avis de constitution

SOCIETE « GNOL ASSAMA SECURITE »

Siège ABIDJAN ABOBO CARREFOUR DEHIMA A 2
METRES, Lot 1211, Ilot 135

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 11/12/2024, et enregistrés au CEPICI le 20/03/2025, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « GNOL ASSAMA SECURITE »

Objet : La société a pour objet en CÔTE D'IVOIRE et à l'étranger :

Protection des personnes et des biens ;
Gardiennage ; Vidéo surveillance ; Formation et conseils ;
Fourniture de matériels de gardiennage ; Représentation
et intermédiation commerciale ;

Et pour la réalisation de l'objet social : L'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles ; L'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux ; La prise en location gérance de tous fonds de commerce ; La prise de participation dans toute société existante ou devant être créée ; Et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilières, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 5,000,000 F CFA divisé en (500.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 500 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social ABIDJAN ABOBO CARREFOUR DEHIMA A 2
METRES, Lot 1211, Ilot 135

Dirigeant(s) M GNOLEBA JEAN CLAUDE (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2025-B13-03832 du 07/04/2025 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°21602/GTCA/RC/2025 du 07/04/2025

